



L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE EN LORRAINE :

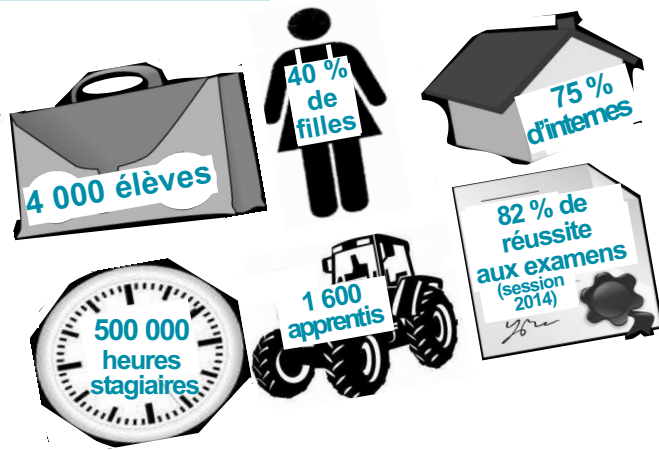
Des formations de qualité pour prendre place sur le marché de l'emploi ...

Mai 2015

L'enseignement agricole dispose de nombreux leviers pour contribuer à l'insertion sociale et professionnelle, en articulant formation scolaire, apprentissage et formation professionnelle continue.

A l'image des activités économiques de la région, l'offre de formation de l'enseignement agricole lorrain est très diversifiée tant en terme de niveaux que de filières de formation.

Les chiffres clés



Ouverte aux élèves et apprentis en formation initiale et aux stagiaires de la formation continue, cette offre se décline au sein de

- 7 lycées,
- 11 maisons familiales rurales,
- 6 centres de formation d'apprentis,
- 6 centres de formation continue,
- 6 exploitations agricoles,
- 2 ateliers technologiques,
- 4 centres hippiques,

soit un ensemble de **22 sites de formation** répartis sur tout le territoire lorrain.

La DRAAF Lorraine et l'enseignement agricole

La Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt assure en région la mise en oeuvre des politiques publiques de l'Etat en matière d'agriculture.

Elle est également autorité académique et joue, à ce titre, un rôle de pilotage et d'animation des établissements d'enseignement agricole.

Un important gisement d'emplois

Les formations de l'enseignement agricole permettent d'accéder, notamment, aux métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt, de la nature et des territoires.

Elles répondent aux besoins d'emploi dans les filières de production animale et végétale, de l'alimentation, de la sylviculture, du paysage, de l'horticulture, des équipements agricoles, de l'aménagement du territoire, du développement durable, de la commercialisation des produits agricoles, des services en milieu rural,...

L'enseignement agricole, en lien étroit avec le monde professionnel impliqué dans la formation et la vie des établissements, offre une multitude de débouchés dans de nombreux métiers. Pour preuve, l'insertion professionnelle affiche un taux net d'emploi de 85% à 33 mois.



Les métiers de la forêt

La forêt française est présente sur près de 30% du territoire métropolitain et sa superficie augmente chaque année.

Elle offre une large palette de métiers allant de l'agent d'exploitation forestière, l'agent sylvicole, le bûcheron, le conducteur d'engins, l'entrepreneur de travaux forestiers, le technicien forestier et l'ingénieur forestier.

En Lorraine, la forêt occupe une superficie de près de 900 000 hectares, très majoritairement productifs. Le taux de boisement régional s'établit à 37%, bien supérieur à la moyenne nationale.

La filière forêt-bois est identifiée comme l'une des filières d'excellence et d'avenir pour la région. L'enseignement agricole lorrain assure la formation des salariés du secteur à différents niveaux de qualification (CAP, BEP, Bac pro, BTS,....).

Une offre de formation diversifiée

L'enseignement agricole n'est pas uniquement consacré à la préparation de diplômes professionnels en lien avec la diversité des métiers qui se rapportent à l'agriculture, à la forêt et à l'agroalimentaire, mais contribue également au développement et à l'épanouissement personnel des élèves.

Il a également comme missions de contribuer aux expérimentations techniques, d'accompagner le développement local en participant à l'animation du milieu rural et de promouvoir des actions de coopération internationale.

L'enseignement et la formation professionnelle agricoles assurent des formations qui s'étendent de la classe de 4^{ème} du collège à l'enseignement supérieur, incluant :

- **l'enseignement général technologique et professionnel par la voie scolaire**, qui fait partie du système éducatif national tout en conservant ses spécificités. En dehors du fait qu'il est rattaché au ministère en charge de l'agriculture, l'enseignement agricole exprime son originalité dans ses spécificités pédagogiques et par un dispositif institutionnel associant le monde professionnel à son fonctionnement global ;

- **l'apprentissage**, qui propose une formation en alternance et qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre d'un contrat de travail spécifique.

- **la formation professionnelle continue**, s'adressant à des adultes entrés dans la vie active et qui souhaitent préparer un diplôme ou une qualification professionnelle.

Cette richesse de l'enseignement agricole en région permet, à tous les niveaux, du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) au brevet de technicien supérieur (BTS), d'apporter une réponse de qualité et de proximité aux attentes en matière de formation.

Les diplômes de l'enseignement secondaire technique et supérieur court agricole en Lorraine

	NIVEAU V	NIVEAU IV	NIVEAU III
CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle agricole			
BPA : Brevet professionnel agricole			
BP : Brevet professionnel			
Bac pro : Baccalauréat professionnel			
Bac technologique STAV			
B TSA : Brevet de technicien supérieur agricole			
CS : Certificat de spécialisation			

De plus, le bac S avec une déclinaison agronomique est proposé en établissement d'enseignement agricole

L'enseignement agricole, composante à part entière du service public d'éducation et de formation, aux côtés de l'Éducation nationale contribue, avec ses spécificités, à défendre la laïcité et lutter contre les discriminations, favoriser la citoyenneté et l'engagement personnel.



L'enseignement agricole public

L'enseignement agricole public est dispensé au sein des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (EPLEFPA), qui regroupent :

- un ou plusieurs lycées d'enseignement général, technologique et professionnel agricole (LEGTPA) ;

- un ou plusieurs centres de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) ou centres de formation d'apprentis (CFA) ;

- un ou plusieurs ateliers technologiques ou exploitations agricoles à vocation pédagogique, qui assurent l'adaptation et la formation aux réalités pratiques, techniques et économiques, tout en contribuant à la démonstration, à l'expérimentation et à la diffusion des techniques.



Le saviez-vous ?

L'enseignement à distance permet par ailleurs de compléter une première formation initiale, de préparer certains diplômes de l'enseignement agricole ou concours de la fonction publique. Pour le ministère en charge de l'agriculture, **AgroSup Dijon** est l'établissement public d'enseignement supérieur chargé de cette mission.

En dehors des dispositifs de formation, il existe également une possibilité d'accès aux diplômes et certifications par la voie de la **validation des acquis par l'expérience (VAE)**, permettant à toute personne ayant au moins trois ans d'expérience salariée, non salariée ou bénévole, de solliciter les services de la DRAAF en vue de l'obtention d'un diplôme agricole.

En Lorraine, les formations proposées préparent à plus **80 métiers** et sont organisées en **8 filières** :

- production ;
- transformation ;
- commercialisation ;
- aménagement de l'espace et protection de l'environnement ;
- activités hippiques ;
- services ;
- équipements pour l'agriculture ;
- élevage et soin aux animaux.

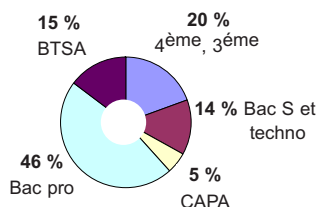


La filière commerce et vente

Dans les zones rurales, de nombreux métiers de services sont ouverts à celles et ceux qui veulent s'investir dans les relations humaines, de contacts et de proximité ou qui souhaitent développer une activité économique. Les services en milieu rural couvrent notamment le développement local, le tourisme et la gestion du patrimoine, l'animation, les services aux personnes et aux entreprises.

Exemples de formations en région ; Bac pro technicien conseil vente en alimentation, produits alimentaires ; CS Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation ; BTSA Technico-commercial ; Licence pro commerce international agro-alimentaire, agro-fournitures, agro-équipement,...

Répartition des élèves par type de formation



Source : DRAAF Lorraine - SRFD octobre 2013

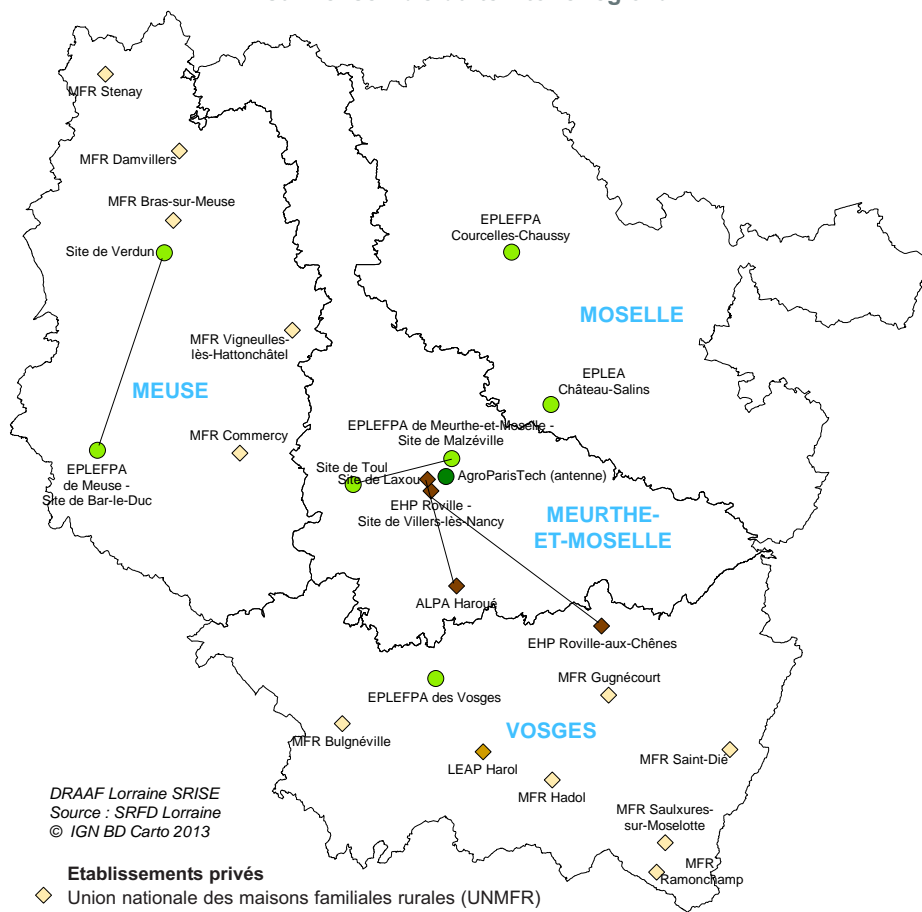
4 000 élèves
dont la moitié en établissements publics

1/3 en formation générale

2/3 en formation professionnelle



Les établissements de l'enseignement agricole se répartissent sur l'ensemble du territoire régional



Etablissements privés

- ◆ Union nationale des maisons familiales rurales (UNMFR)
- ◆ Conseil national de l'enseignement agricole privé (CNEAP)
- ◆ Union nationale rurale d'éducation et de promotion (UNREP)

Etablissements publics

- Etablissement public local d'enseignement et de formation professionnel agricole (EPLEFPA)
- Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche

Pour aller plus loin :

- <http://agriculture.gouv.fr/enseignementagricole>
- <http://educalor.fr>

Vous trouverez également tout renseignement directement auprès des établissements ou auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Lorraine .

Des passerelles vers l'enseignement supérieur et la recherche

L'offre de formation dispensée par l'enseignement supérieur agricole est adossée à une recherche de qualité, menée par les enseignants-chercheurs au sein d'unités de recherche, le plus souvent mixtes avec les organismes de recherche (INRA, IRSTEA, CNRS,...).

En Lorraine, l'enseignement supérieur agricole est représenté par AgroParisTech/antenne de Nancy, pour le secteur forestier. Les autres diplômes de l'enseignement supérieur long sont organisés par l'Université de Lorraine, en partenariat pour certains d'entre eux avec les établissements d'enseignement technique agricole.

Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt offre un ensemble de formations dans le domaine des sciences et technologies du vivant, lisible et compétitif aux échelles nationales, européenne et internationale. Les pôles de compétences, constituant des rassemblements territoriaux d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche, mais aussi de structures de transfert et développement, dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, des sciences et technologies du vivant et de l'environnement, relèvent de cet objectif.

La région Lorraine accueille le pôle de compétences FABELOR, dont les membres sont AgroParisTech, l'Université de Lorraine, l'ANSES et l'INRA.

L'existence de structures régionales de haut niveau dans le domaine de la recherche et de l'enseignement supérieur offre des **opportunités de coopérations avec les établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricoles.**

En témoigne par exemple le concours de l'innovation organisé depuis 2014 avec l'aide du pôle de compétence FABELOR, dont l'objectif est de permettre le développement de produits alimentaires innovants portés par les élèves de BTSA « Sciences et technologie des aliments » des établissements de Pixérécourt et de Bar-le-Duc. Ce concours illustre le partenariat entre les établissements de formation agricole et les formations d'ingénieur ENSAIA, de master et de doctorat de l'Université de Lorraine.

Les formations de l'enseignement supérieur court agricole (BTSA) peuvent par ailleurs permettre une **poursuite d'études sur des cursus de licence professionnelle, formation d'ingénieur ou master.**



Les filières de l'enseignement supérieur en agro-alimentaire

Dans le domaine de l'agro-alimentaire, les EPLEFPA de Bar-le-Duc et de Pixérécourt proposent des parcours d'enseignement supérieur :

- en formation scolaire et en apprentissage, le BTSA STA (Sciences et technologies des aliments) ;
- en apprentissage, la Licence pro industries agroalimentaires - Qualité, sécurité en production agro-alimentaire ; le Master BIOMANE (Biotechnologies, microbiologie, aliment, nutrition et environnement) ; le diplôme d'ingénieur.

Pour les formations d'ingénieur, l'école nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) de Nancy, composante de l'Université de Lorraine, recrute ses élèves dans le vivier des classes préparatoires aux grandes écoles, mais aussi auprès des titulaires de L2 scientifique, d'un DUT ou d'un BTS. Des admissions sur titre sont également possibles pour les élèves qui ont validé un nombre suffisant d'années universitaires.

L'ENSAIA, les EPLEFPA de Bar-le-Duc et de Pixérécourt sont, dans le cadre du réseau agroalimentaire lorrain (RAL), mobilisés avec la profession dans une dynamique de développement des activités de formation, d'expérimentation et de développement économique des territoires. Ce réseau s'appuie notamment sur les halles de technologie agroalimentaire des EPLEFPA, supports pédagogiques et de démonstration.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Lorraine
Service régional de la formation et du développement

76 avenue André Malraux - 57046 METZ cedex 01

Tél. : 03 55 74 11 00 - Fax : 03 55 74 11 01

E-mail : draaf-lorraine@agriculture.gouv.fr

Internet : www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Directeur de la publication : Björn DESMET
Rédaction : Jean-François LAIGRE, Florent FLAMION
Mise en page : Christine PERINI

Photos : ©Cheick.saidou/Min.Agr. Fr -
EPLFPA - Draaf Lorraine